
La période d'inscription au Fonds d'aide à la relève agricole est ouverte

Marieville, le 15 mars 2024. – La MRC de Rouville invite sa relève agricole à soumettre dès maintenant, et ce, jusqu'au 1^{er} mai 2024, un projet qui pourrait leur permettre de remporter une bourse de 15 000 \$, grâce au Fonds d'aide à la relève agricole.

Mise en candidature

Le Fonds d'aide à la relève agricole est géré sous la forme d'une bourse remise à une entrepreneure ou à un entrepreneur âgé(e) de 18 à 40 ans. Pour être admissible, celui-ci ou celle-ci doit être propriétaire ou en voie de le devenir, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole sur le territoire de la MRC de Rouville.

Les projets présentés seront évalués par un comité de sélection composé de partenaires issus du milieu agricole, provincial et municipal. Ce dernier portera une attention particulière au profil de la candidature (formation et expérience), à son implication dans l'entreprise ainsi que dans le milieu agricole. De plus, le comité s'assurera que l'impact environnemental du projet est positif et que la personne respecte une approche écoresponsable. La bourse sera remise au candidat ou à la candidate qui présentera le meilleur projet agricole de la MRC.

Lors du dépôt de projet, chaque participant(e) doit remplir un formulaire d'inscription, fournir une lettre de présentation et présenter un plan d'affaires qui démontre, entre autres, de quelle façon la somme octroyée sera investie. L'information complète de même que les critères d'évaluation sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Rouville au <https://mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne/>.

L'agriculture : l'une des pierres angulaires du développement de la région

L'agriculture représente l'une des plus importantes activités économiques sur le territoire de la MRC de Rouville. Pour une 14^e année, la bourse de 15 000 \$ octroyée par la MRC permet d'encourager un secteur économique de premier plan, et ce, en valorisant les services-conseils, le mentorat, l'achat d'immobilisation ou de matériel lié au projet d'entrepreneurs(es) issus(es) de diverses sphères de l'agriculture.

En 2023, c'est la Ferme Carmel d'Ange-Gardien qui fut récipiendaire de la bourse du Fonds d'aide à la relève agricole de la MRC de Rouville. Pour connaître leur projet ou pour découvrir le parcours des lauréats(es) des années précédentes, rendez-vous au www.mrcrouville.qc.ca.

Les entrepreneurs(es) agricoles des municipalités suivantes : Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Sainte-Angele-de-Monnoir, Saint-Paul-d'Abbotsford, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Césaire sont admissibles à la bourse.

– 30 –

Source : Pierre-Luc Chenel
Conseiller principal aux communications
pchenel@mrcrouville.qc.ca
450 460-2127, poste 224

Information : Martine Lévesque
Responsable de la bourse d'aide à la relève agricole
Conseillère aux entreprises
mlevesque@mrcrouville.qc.ca
450 460-2127, poste 237